

## Décrets du président Trump : principales préoccupations du Canada

Par William Samson



Donald Trump signant un décret à la Maison Blanche (23 janvier 2017). Photo Saul Loeb. AFP

Lors de son discours d'investiture prononcé le 21 janvier 2017, le nouveau président des États-Unis, Donald Trump, a énoncé plusieurs questions commerciales, environnementales et de politique étrangère qui pourraient avoir des incidences importantes sur le Canada. En moins d'une semaine en poste, le nouveau président a signé une dizaine de décrets présidentiels ayant des impacts non négligeables. « Nous obéirons à deux règles simples : *acheter américain et embaucher américain* ». Les premiers jours de sa présidence semblent avoir confirmé certaines de ces tendances protectionnistes. Il est important de rappeler que des milliers d'emplois dépendent de notre relation avec les États-Unis puisque plus de 75% de nos

*exportations dépendent de notre voisin américain.* Donald Trump va rapidement agir afin de modifier ou d'annuler les grandes ententes commerciales.

**Libre-échange avec les États-Unis :** Les hauts placés de la nouvelle administration semblent cibler le Mexique lorsqu'il est question de critiquer l'ALÉNA. Le décret du président américain sur la construction un mur sur la frontière entre les États-Unis et le Mexique a déjà augmenté les tensions politiques et risque de ralentir les relations économiques entre les deux pays. Le Canada devra donc adopter une position claire par rapport aux Américains mais également par rapport aux Mexicains. Il peut décider de faire front commun avec le Mexique face aux États-Unis. Cette position est plutôt risquée puisque les relations sont très tendues entre la nouvelle administration et le gouvernement du Mexique. Le Canada pourrait être prudent et faire cavalier seul en restant ouvert aux demandes du gouvernement américain. Il devra tout de même rester prudent du fait de l'importance du poids des

États-Unis dans l'économie canadienne.

**Bois d'œuvre :** Dans le dossier plus spécifique du bois d'œuvre, le Canada a aux cours des décennies gagné plusieurs batailles au sein de l'Organisation mondiale du commerce et ce contexte peut s'avérer être un argument important. Il s'agit du dossier où le Canada a le plus à perdre, les États-Unis pouvant adopter une position plus ferme que dans le passé.

**Oléoduc Keystone XL :** Les États-Unis n'entameront pas de grands changements énergétiques lors des prochaines années; ils sont donc un client énergétique stratégique du Canada. Le décret de l'administration Trump sur l'autoriser l'oléoduc de TransCanada est une bonne nouvelle pour l'Ouest canadien et pour les perspectives commerciales pour le pétrole du Canada. La prochaine étape pour la construction de ce nouvel oléoduc est de s'assurer que les États sur le tracé de cette nouvelle infrastructure soient en faveur du projet.

**Nouvel accord commercial avec le Royaume-Uni :** Teresa May est la première dirigeante à avoir

rencontré le nouveau président. Elle l'a entretenu sur la possibilité de créer un *nouvel accord commercial avec le Royaume-Uni* post BREXIT. Il y a là une opportunité importante pour le Canada de tenter de profiter de cette nouvelle fenêtre commerciale qui s'ouvre et tenter d'y prendre part.

**Partenariat Transpacifique :** Par un décret, le président Trump a officiellement retiré les États-Unis du Partenariat Transpacifique et cela a mis fin à cet accord. Le Canada pourrait entamer des démarches afin de mesurer l'intérêt qu'une nouvelle entente sans les États-Unis pourrait stimuler. S'il n'y a pas d'appétit, le Canada pourrait cibler des partenaires stratégiques avec lesquels il pourrait entamer des discussions bilatérales.

**Chine :** Donald Trump a tenu des propos suggérant plusieurs désaccords avec la Chine. Le Canada devrait donc modifier certaines approches afin de protéger ses propres intérêts. La relation avec la Chine risque de se complexifier pour le Canada. Le Canada ne pourra pas autant courtiser le marché chinois si les

États-Unis entrent en guerre commerciale avec la Chine.

**Organisations internationales :** Tout laisse croire que Donald Trump va diminuer la participation des États-Unis dans plusieurs organisations internationales. Il a critiqué l'approche de l'OTAN en campagne électorale, il sera donc possible que les États-Unis renégocient sa participation. Le Canada doit surveiller les futures actions de la nouvelle administration dans plusieurs organisations internationales (OMC, ONU, coalition contre l'État islamique, etc.) afin de bien structurer son action sur le plan l'international.

**Changements climatiques :** La section réservée à la lutte aux changements climatiques a disparu sur le site web de la Maison blanche. De plus, le président a imposé un gel des subventions à l'Agence de protection de l'environnement. Il importe que le Canada mesure les impacts de ce changement dans les priorités de l'administration américaine face à la lutte aux changements climatiques. L'action du Canada en matière de changements climatiques devra s'inscrire dans

cette nouvelle dynamique mondiale où *le deuxième plus grand producteur de gaz à effets de serre* et voisin du Canada demeure inactif sur cette question.

**Accueil de réfugiés :** Par un décret, le président a suspendu temporairement l'admission de réfugiés de sept pays à majorité musulmane. Il est probable que le gouvernement du Canada reçoit davantage de demandes liées aux sept pays ciblés par les États-Unis. Le Canada pourrait augmenter le nombre de réfugiés admis mais risque de refroidir les relations avec les Américains.